LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

pour sortir de la crise sanitaire et économique du Covid-19

CLER RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

SOMMAIRE

LUTTER CONTRE L'AGGRAVATION DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE 5

- Renforcer les dotations financières des Fonds de Solidarité Logement (FSL)
- Distribuer un chèque énergie exceptionnel
- Attribuer des aides aux travaux de rénovation très performante aux ménages en situation de précarité avec un reste à charge 0 pour les ménages les plus pauvres

FIXER UN CADRE PERTINENT ET INVESTIR MASSIVEMENT DANS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 6

- Généraliser les bâtiments très performants (niveau Bâtiment Basse Consommation) en rendant la rénovation énergétique globale progressivement obligatoire
- Investir massivement dans la rénovation des passoires thermiques atteignant le niveau BBC rénovation
- Ré-équilibrer la politique d'aides vers la rénovation complète et performante
- Déployer une offre d'accompagnement pour faciliter la rénovation énergétique performante sur le terrain

Zoom : les Certificats d'économie d'énergie (CEE) peuvent-ils être la solution magique pour financer la relance ?

SÉCURISER ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES 9

- Développer des mécanismes de soutien adaptés aux énergies renouvelables
- Soutenir les territoires en leur donnant les moyens d'animation et d'ingénierie nécessaires au développement des énergies renouvelables
- Soutenir l'énergie citoyenne et les communautés énergétiques pour asseoir l'essor des énergies renouvelables dans les territoires

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES TERRITOIRES 12

- Dynamiser et enrichir les territoires ruraux
- Soutenir l'intelligence territoriale

La crise sanitaire a retardé des projets ou mis à mal certaines des activités et des perspectives des acteurs de la transition énergétique sur le terrain. Pour les collectivités, les baisses de ressources actuelles ou futures questionnent les priorités d'investissement. Mais elle a aussi renforcé nos convictions qui restent inchangées depuis 35 ans : **nous œuvrons pour un changement de modèle énergétique qui se justifie – il n'est plus possible d'en douter – pour des raisons environnementales, économiques, sociales et démocratiques.**

Mieux vivre aujourd'hui et demain

L'utilisation sobre et respectueuse des ressources naturelles et énergétiques, la démocratie locale et l'ancrage territorial de nos moyens de production énergétique, en adéquation avec les besoins de nos communautés de vie, et au service du développement territorial et de l'emploi : ce sont ces valeurs de résilience et de solidarité qui doivent s'imposer aujourd'hui plus encore qu'hier.

Nous l'avons éprouvé : les actions menées sur le terrain pour la transition énergétique améliorent les conditions qui permettent au plus grand nombre de vivre convenablement et en bonne santé : dans un logement sain et confortable, dans des villes résilientes et moins polluées, qui favorisent l'alimentation de proximité, la solidarité et s'affairent à créer des emplois durables et de qualité dans des industries d'avenir. Ainsi, les citoyens, les entreprises, les associations retrouvent eux aussi le pouvoir d'agir sur leur quotidien, et de s'investir dans leur(s) territoire(s).

Une transition énergétique juste et ambitieuse

Pour sortir de cette crise sans précédent, dont les conséquences sont encore difficiles à mesurer, nous devons avoir une réaction efficace et immédiate, et trouver les réponses adaptées. D'abord, nous protéger collectivement, en particulier les plus vulnérables, non par le repli, mais par la solidarité. Si certaines mesures peuvent parfois paraître clivantes dans un monde de « compétitivité » où de si nombreuses personnes sont déjà en difficulté, le sens de la transition écologique est bien indissociable de la solidarité. C'est justement pour permettre au plus grand nombre et en particulier à celles et ceux que le hasard met face à plus de difficultés de vivre dignement qu'il est indispensable de préserver les précieuses ressources de notre environnement et les indispensables services « gratuits » – et qui ont pourtant tant de valeur – rendus par les écosystèmes.

Ensuite, continuer à comprendre l'imbrication des crises auxquelles nos sociétés vont devoir faire face. La crise climatique porte en elle d'autres crises en cours ou à venir : crises

« À force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel. »

Edgar Morin, La Méthode, tome 6 Ethique (2004)

sanitaires, crises énergétiques, crises alimentaires... Nous ne pouvons pas répondre durablement à la crise sanitaire aujourd'hui sans penser en même temps le long terme : **la lutte contre le réchauffement climatique en s'engageant dès à présent vers un avenir énergétique soutenable 100 % renouvelable.**

Ne reproduisons pas l'erreur de rester aveugles, sourds et sans réactions face aux crises à venir : oui, notre environnement et nos modes de vie impactent notre santé. Et la situation actuelle montre les terribles conséquences de ne pas avoir voulu croire qu'il était plus important de se préparer à ce que les scientifiques annonçaient que de favoriser les « profits » à court terme. Le Covid-19 nous rappelle l'urgence de l'essentiel, pour reprendre les mots d'Edgar Morin, en même temps que notre interdépendance.

Agissons maintenant, avec le soutien de l'Etat !

Alors que le prix du pétrole s'effondre, détournons-nous du carbone pour nous protéger de ses effets désastreux sur nos corps et nos environnements. Mettons le cap sur la transition énergétique ! A toutes les échelles, partout et dès que nous pouvons agir. Au contraire des vieilles recettes et du conservatisme encore défendu par certains, pour libérer et stimuler les initiatives, l'Etat peut et doit nous aider en réalisant les bons investissements et un posant le cadre qu'il faut dès à présent.

Le plan de relance de l'économie annoncé par le gouvernement représente une opportunité à saisir, pour agir vite, en renforçant le pouvoir des collectivités locales et des services publics, facteurs de cohésion sociale et de solidarité, et en comptant sur l'intelligence de terrain et les solutions qui ont déjà montré leur efficacité. ■

En complément des mesures sectorielles présentées dans ce document, le CLER - Réseau pour la transition énergétique soutient les mesures transversales et autres mesures sectorielles proposées par les organisations réunies au sein du **Réseau Action Climat** *:*

- *éco-conditionnalité des aides aux acteurs économiques*
- *renforcement des politiques publiques pour le climat et la biodiversité et contre la précarité*
- *anticipation et accompagnement des nécessaires transitions professionnelles*
- *ambition internationale et européenne pour plus de solidarité*

Un dossier de presse est disponible à ce sujet : www.reseauactionclimat.org

MESURES D'URGENCE POUR LUTTER CONTRE L'AGGRAVATION DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La crise sanitaire accentue toutes les inégalités. Celles liées au logement et à sa performance énergétique sont d'ordre sanitaires et socio-économiques. Les ménages qui vivent dans un logement humide et non chauffé ont une santé fragilisée par rapport au reste de la population. Par ailleurs, bien que leurs revenus soient modestes, la part dédiée à leurs dépenses énergétiques est plus élevée.

Pour ces Français, la crise aura un impact différé : beaucoup auront mis leurs factures durant la trêve hivernale (prolongée jusqu'au 10 juillet), et privilégié les dépenses liées à l'alimentation, la santé ou au paiement du loyer. Ils peuvent se tourner vers des services sociaux – saturés, pour demander une aide afin de régler leurs factures d'énergie impayées, mais risquent la coupure d'énergie.

Pour faire face à cette explosion des impayés d'énergie, et prévenir les coupures d'énergie (qui ont déjà atteint un niveau historique en 2019 avec 100 000 coupures supplémentaires par rapport à 2018), il faut renforcer les aides pour garantir l'accès immédiat aux services énergétiques fondamentaux et engager dès maintenant les chantiers structurants pour prévenir durablement les risques de précarité énergétique. Il est ainsi urgent d'engager la rénovation énergétique des logements, et en priorité des passoires énergétiques.

1 ~ **Renforcer les dotations financières des Fonds de Solidarité Logement (FSL)** pour répondre à l'afflux de demandes à venir : obligation pour tous les fournisseurs d'énergie de participer financièrement aux fonds - tel que le prévoit la loi sans être appliquée aujourd'hui - et dotation supplémentaire exceptionnelle de l'Etat. ■

2 ~ **Distribution d'un chèque énergie exceptionnel** pour limiter le recours aux services sociaux et leur engorgement. ■

3 ~ **Attribuer des aides aux travaux de rénovation très performante aux ménages en situation de précarité**, avec reste à charge 0 pour les ménages les plus pauvres. Il faut ainsi aller à rebours des décisions prises depuis 2018 (suppression de l'allocation logement accession-travaux, plafonnement des aides nationales et des Certificats d'économie d'énergie avec la réforme MaPrimeRenov'). ■

MESURES POUR FIXER ENFIN UN CADRE PERTINENT ET INVESTIR MASSIVEMENT DANS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

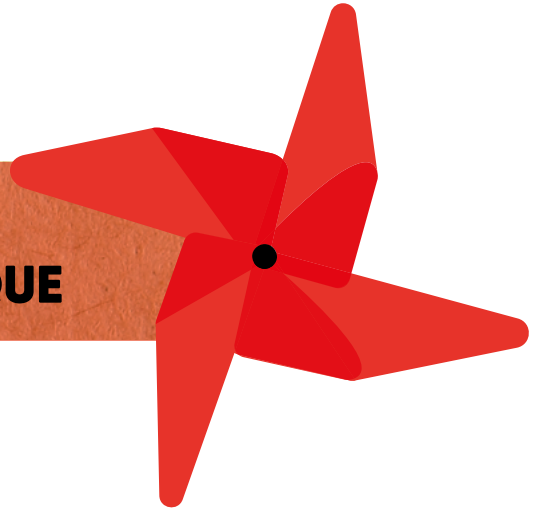

Alors que les effets du Covid-19 en termes d'aggravation de la précarité énergétique sont largement devant nous, la rénovation énergétique globale semble aujourd'hui incontournable. Pourtant la crise sanitaire a interrompu les chantiers et fragilisé les entreprises du bâtiment. Dans ce secteur premier émetteur de gaz à effet de serre, dont le budget carbone a été dépassé de 14,5 % en 2018, tous les signaux sont donc au rouge. Pour agir rapidement, la réglementation nécessaire doit être accrue. Les outils financiers adaptés et efficaces doivent être disponibles pour massifier la rénovation.

L'éradication de la précarité énergétique qui touche des millions de ménages permettrait par ailleurs de créer plus de 100 000 emplois non délocalisables, d'améliorer la santé des habitants, d'économiser 800 millions d'euros par an de soins et 500 euros de chauffage par ménage, de réduire l'empreinte carbone et la dépendance énergétique de la France. Un chantier majeur pour améliorer le quotidien des Français, notamment des plus précaires. La rénovation doit aussi inclure le déploiement des énergies renouvelables pour la chaleur et le froid.

1 ~ Généraliser les bâtiments très performants (niveau Bâtiment Basse Consommation) en rendant la rénovation énergétique globale progressivement obligatoire.

L'obligation de rénovation est incontournable, la politique incitative depuis dix ans et poursuivie par le gouvernement actuel n'ayant pas permis de massifier la rénovation énergétique et d'atteindre la trajectoire nécessaire. Pour la rendre possible et acceptable, l'obligation de rénovation doit bien sûr être accompagnée des aides financières et de l'accompagnement opérationnel à la hauteur de cette ambition, notamment pour les ménages modestes qui ne doivent être pénalisés. Une telle obligation doit être introduite progressivement, en donnant des échéances claires et suffisamment proches pour que l'ensemble des acteurs s'y préparent réellement :

Pour les copropriétés et bailleurs sociaux ou privés :

- Pour les passoires thermiques (étiquettes énergie actuelles F et G) : rendre obligatoire la rénovation globale d'ici 2030 : dès 2021, bloquer l'augmentation des loyers des passoires énergétiques, lors des changements de locataires tant que le logement n'est pas rénové ; à partir de 2023, interdire de remettre en location les passoires énergétiques ; à partir de 2030, sanctionner les copropriétaires et bailleurs s'ils n'ont pas rénové (par exemple via un malus dissuasif sur la taxe foncière).

- Pour le reste des bâtiments énergivores (D et E) : rendre obligatoire dans la foulée

Pour propriétaires occupants de maisons individuelles : rendre obligatoire la rénovation globale au moment des transactions immobilières à partir de 2024. ■

2 ~ Investir massivement dans la rénovation des passoires thermiques atteignant le niveau BBC

Le scénario Rénovons estime qu'un investissement de 135 milliards d'euros de fonds publics et privés est nécessaire pour rénover l'ensemble des passoires énergétiques au niveau BBC en 20 ans. Dès à présent, un amorçage via des fonds publics pourrait être réalisé (I4CE propose une augmentation des investissements publics 1,9 à 2,1 milliards d'euros jusqu'en 2023, puis davantage passé cette date), par exemple par des aides directes, par le biais de prêts à taux zéro sur de très longues périodes, par un mécanisme de « bonus-malus » sur les droits de mutation ou la taxe foncière ; tout en mettant en place des dispositifs de long-terme pertinents pour mobiliser massivement des financements privés, par exemple via une agence de financement de la rénovation énergétique ou une mobilisation effective des acteurs bancaires. Au regard des montants déployés dans les plans de soutien et de relance, un investissement massif pour la rénovation énergétique, ambitieuse, sociale et écologique, ne saurait être qualifié d'impossible ni remis à plus tard. ■

3 ~ Ré-équilibrer la politique d'aides vers la rénovation complète et performante,

A minima ouvrant les aides actuelles (MaPrimeRénov, CEE) aux travaux atteignant le niveau BBC rénovation ou assimilé pour tous les publics et déciles

La quasi-totalité des montants d'aides versés actuellement repose une logique de travaux partiels « par geste » (par exemple l'isolation de toiture ou le changement de chaudières) jugée plus simple, plus abordable et plus facile à massifier. Quand elles existent, les aides pour la rénovation globale sont calibrées de telles sortes qu'elles s'avèrent moins intéressantes pour les bénéficiaires que les aides pour des travaux partiels. Si cette logique « régressive » crée des effets d'aubaine allant parfois jusqu'à des dérives pour les travaux les mieux aidés, de nombreux rapports, y compris d'institutions publiques (ADEME, IGF-CGEDD, Cour des Comptes européenne…) ont montré que cette politique était inefficace et inadaptée pour atteindre les objectifs de la loi. En effet, l'atteinte de haut niveau de performance (BBC ou équivalent) nécessite une vision d'ensemble des travaux avant de les lancer, une coordination dans leur mise en œuvre et un suivi qualité pendant les travaux et dans le temps. Au contraire, il n'existe aucun exemple de bâtiment ayant atteint un tel niveau de performance énergétique grâce à des travaux par gestes successifs non planifiés et coordonnés.

Cet effort supplémentaire d'engager une rénovation globale doit donc être aidé et à un niveau plus intéressant que les travaux partiels, par exemple au travers d'un « coup de pouce rénovation globale et performante », et ce pour tous les ménages :

- les aides doivent être progressives en fonction des revenus, jusqu'à atteindre un reste à charge 0 pour les ménages les plus pauvres
- les aides doivent également être adaptées pour les copropriétés qui représentent un tiers de l'habitat privé, en complétant les aides individuelles selon les revenus par une aide au syndicat pour favoriser les projets communs pour l'immeuble. Par ailleurs, les démarches étant plus longues que dans l'habitat individuel, les aides doivent être garanties au moment du vote des travaux en Assemblée Générale pour donner de la visibilité et permettre l'engagement des copropriétaires dans les travaux. ■

4 ~ Déployer une offre d'accompagnement pour faciliter la rénovation énergétique performante sur le terrain

Il faut mettre en place dès maintenant les outils opérationnels pour rendre les rénovations globales et performantes possibles sur le terrain, notamment via une offre d'accompagnement des ménages cohérente avec cet objectif et adaptée aux besoins spécifiques de chaque situation particulière :

- **Déploiement d'un réseau harmonisé de guichets uniques**, service public d'accompagnement à la rénovation pour tous les ménages et dans tous les territoires.

Ayant conscience de l'impact important des précédentes propositions, des mesures d'accompagnement, en particulier pour les classes moyennes et les ménages modestes et très modestes, doivent être impérativement déployées pour les orienter vers la démarche la plus performante et les dispositifs pertinents. Cet accompagnement personnalisé, gratuit et indépendant est prévu dans la Loi de 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) sous la forme du service public de la performance énergétique et de l'habitat (SPPEH) mais il n'a jamais été déployé. Le gouvernement a annoncé en septembre 2019 le lancement du programme SARE, financé par le mécanisme des certificats d'économies d'énergie pour trois ans, mais il ne répond pas aux objectifs d'un SPPEH, tant en termes de qualité de l'accompagnement que de financements. L'Etat et les Régions doivent ainsi faire preuve de plus d'ambition en allant au-delà des objectifs du programme SARE et de ses financements, afin de déployer un SPPEH réellement pertinent et efficace, qui permettra d'accélérer la rénovation énergétique chez les particuliers.

- **Levée des freins et accélération du tiers-financement** permettant d'offrir une solution technique et financière intégrée.
- **Formation et accompagnement de l'ensemble des professionnels** pour structurer une offre massive de travaux performants et garantir la confiance dans la qualité des travaux. ■

Les Certificats d'économie d'énergie (CEE) peuvent-ils être la solution magique pour financer la relance ?

Avec près de 4 milliards d'euros en 2019, le dispositif des CEE est devenu le principal outil de financement de l'efficacité énergétique. Reposant sur un principe d'obligations de financements privés, il est aujourd'hui considéré par les pouvoirs publics comme un moteur du plan de relance de la France. Toutefois, compte-tenu de ses nombreux défauts actuels, cette tentation peut se révéler très risquée et une refondation politique et technique du dispositif doit être entreprise pour le rendre plus juste et plus efficace. A l'aube de l'ouverture des concertations sur la cinquième période CEE, il est primordial de réinterroger les orientations et les modalités des CEE pour redéfinir leur rôle dans la stratégie de réduction des consommations d'énergie française.

Pour le CLER- Réseau pour la transition énergétique, au contraire de la logique actuelle d'un marché renégocié tous les trois ans sans véritable orientation politique et pour qu'il continue d'exister et trouve une pertinence dans la stratégie d'économie d'énergie de la France, le dispositif des CEE doit ouvrir des perspectives à moyen et long terme pour l'ensemble des acteurs :

- révision et renfort de la gouvernance du dispositif (pilotage politique et technique, moyens de régulation et de contrôle, etc.) pour limiter les conflits d'intérêt et remettre l'intérêt général au centre des décisions
- mise en place de niveaux d'obligation croissants selon la trajectoire d'objectifs de réduction de la consommation d'énergie française
- redéfinition du périmètre des opérations éligibles et orientation des financements vers des logiques de long-terme cohérentes : rénovations globales plutôt que multiplication des fiches standardisées ou des coups de pouce pour des travaux « par geste », orientation et coordination des programmes pour financer l'ingénierie et la montée en compétences identifiées comme nécessaires...
- redéfinition des principes et modalités d'articulation avec les autres instruments existants (subventions publiques, quotas carbone européens, fiscalité...)

MESURES POUR SÉCURISER ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

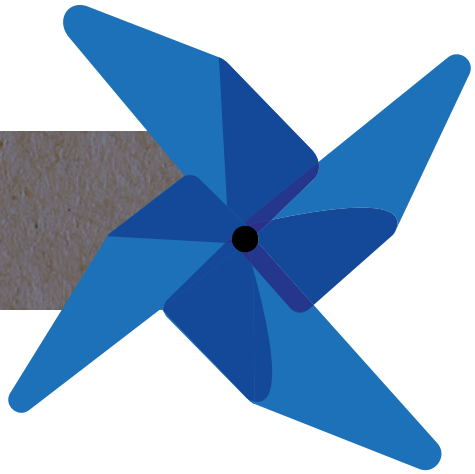

Alors que la France est déjà très en retard sur ses objectifs et n'atteindra pas les engagements européens pour 2020, la crise sanitaire a engagé le secteur de l'énergie dans une crise profonde. Elle a aussi révélé que les énergies renouvelables (EnR) auront un rôle crucial à jouer demain : foisonnantes, variables et complémentaires, les EnR (associées à plus de sobriété et d'efficacité énergétique) permettent de réduire notre vulnérabilité, et de renforcer la résilience des territoires et de leurs habitants. Pourtant, plusieurs menaces pèsent sur les énergies renouvelables dans un contexte post Covid-19 : baisse des investissements dans les nouvelles capacités renouvelables, concurrence des combustibles fossiles aux prix bas, et mécanismes de soutien encore largement insuffisants.

Le plan de sortie des crises doit donner aux EnR les conditions d'un déploiement durable, avec une mise en cohérence des divers dispositifs de soutien, règlementaires, financiers, dans un système énergétique cohérent et décentralisé, laissant la part belle à l'action territoriale et aux acteurs locaux.

1 ~ Développer des mécanismes de soutien adaptés aux énergies renouvelables

Avec la crise sanitaire, le prix des énergies fossiles et de l'électricité a fortement baissé et l'économie de l'énergie s'est retrouvée totalement bousculée. Dans ce contexte, les énergies renouvelables et de récupération qui pâtissent déjà d'un sous financement risquent de ne plus être compétitives, bien qu'elles fassent preuve d'une forte stabilité en ce début 2020 et que les coûts de production continuent de baisser pour certaines. Pour éviter une relance « grise », basée sur une hausse des consommations d'énergies dès la fin des mesures de confinement et une augmentation certaine des émissions de CO2, il faut agir.

Faute d'acter les fermetures de réacteurs nucléaires cohérentes avec la baisse attendue et nécessaire des consommations et l'essor des renouvelables, la PPE publiée récemment fait courir le risque de déréguler plus encore le marché de l'électricité en organisant une surproduction, et de remettre en cause les équilibres économiques pour l'ensemble du marché et des différentes filières. Faute de dispositifs de régulation et d'incitation insuffisants pour les EnR thermiques et le gaz renouvelable, la PPE risque de rester un vœu pieu. Un sursaut des décideurs est nécessaire, car les énergies renouvelables ont de surcroit de multiples externalités positives (indépendance énergétique, création de richesse locale

et d'emplois, implication des habitants dans la transition énergétique, amélioration de la qualité de l'air...) qui justifient leur développement massif au cœur du « monde d'après ».

Les énergies renouvelables ne doivent pas être sacrifiées sur l'autel des arbitrages budgétaires. Alors que la crise sanitaire induit des baisses de ressources pour l'État comme pour les collectivités locales actuelles et à venir, les financements dédiés à l'ensemble des énergies renouvelables doivent être maintenus et sécurisés pour poursuivre leur développement et atteindre les objectifs nationaux et européens.

- **Accompagner le développement de l'ensemble des filières françaises des énergies renouvelables** électriques, thermiques ou le gaz renouvelable avec des mécanismes de soutien favorables et cohérents, pour s'inscrire dès que possible sur la trajectoire de la PPE
- **Sécuriser les financements publics** alloués au développement des énergies renouvelables
- **Développer une modulation tarifaire des soutiens aux énergies renouvelables** afin d'avoir une répartition équilibrée sur le territoire national, en particulier pour le solaire photovoltaïque et l'éolien terrestre
- **Lever les freins, notamment au développement du photovoltaïque sur le patrimoine public**, et la simplification des procédures administratives pour faciliter sur le terrain les raccordements et injections aux réseaux, tout en préservant la qualité environnementale des projets
- **Soutenir la relocalisation d'une partie des chaînes d'approvisionnement en France et en Europe** pour faire des énergies renouvelables un moteur d'un développement industriel territorial et de création d'emplois de qualité et durables ■

2 ~ Soutenir les territoires en leur donnant les moyens d'animation et d'ingénierie nécessaires au développement des énergies renouvelables

A l'aune de la crise du Covid-19, la production d'énergie renouvelable, décentralisée et source de richesses pour les territoires, prend une dimension nouvelle. Valoriser les ressources locales représente une opportunité de développement économique territorial en dynamisant l'économie locale avec la création d'emplois non délocalisables. Investir massivement dans les énergies renouvelables - et permettre à tous les acteurs publics et privés d'y participer - contribuerait ainsi à la sortie de crise, et à l'atteinte des objectifs fixés par la Stratégie Nationale Bas Carbone.
Pour leur permettre de jouer leur rôle essentiel, les territoires doivent se structurer concrètement et développer une ingénierie pour agir et valoriser les ressources énergétiques, en partenariat avec les acteurs locaux. Pour accélérer la transition énergétique et soutenir la relance verte dans les territoires, l'Etat doit soutenir et accompagner la généralisation de dispositifs d'ingénierie de projet et de fonds territoriaux pour amorcer et développer les énergies renouvelables, fondés sur des engagements contractuels Etat / collectivités.

- **Soutenir et accompagner** les projets d'énergie renouvelable de territoire
- **Renforcer l'ingénierie** de projet et d'animation dans les territoires ■

3 ~ Soutenir l'énergie citoyenne et les communautés énergétiques pour asseoir l'essor des énergies renouvelables dans les territoires

L'atteinte des objectifs de production d'énergies renouvelables dépend d'une capacité lo-

cale d'initiatives, d'organisation et de partenariats. Dans cette équation, chaque niveau de collectivité a son rôle à jouer. La France est aujourd'hui en capacité d'avoir un système énergétique décentralisé compétitif, cohérent et créateur de richesses. En contribuant directement au développement local, à une démocratie plus active et au renforcement des solidarités de proximité, la transition énergétique devient un projet d'intérêt général.

Les citoyens et les acteurs locaux veulent participer à la transition énergétique réellement et accéder aux solutions qui leur permettront d'améliorer leur qualité de vie et d'envisager l'avenir plus sereinement. 86 % des citoyens plébiscitent la production locale d'EnR même si elle coûtait un peu plus cher et 57 % seraient prêts à participer personnellement au financement de ce type de projet en y plaçant une partie de leur argent. De manière générale, les projets participatifs et citoyens, fondés sur leur implication directe dans le financement et/ou la gouvernance, ainsi que celle des collectivités locales, constituent un facteur essentiel pour favoriser l'ancrage et l'appropriation des projets d'énergies renouvelables et de la transition énergétique dans son ensemble. Il s'agit alors d'un puissant levier pour atteindre les objectifs énergie-climat nationaux et régionaux.

L'introduction de « bonus participatifs » depuis 2016 pour l'investissement et/ou le financement des projets photovoltaïques dans le cadre des appels d'offre de la CRE va dans le bon sens et démontre une prise de conscience par l'Etat de l'intérêt d'une telle démarche, mais cette mesure est loin d'être suffisante pour répondre aux enjeux d'une nécessaire démocratisation de la production d'énergies renouvelables.

- **Fixer un objectif de 15 % d'énergies renouvelables portés par les acteurs locaux** et établir une stratégie nationale cohérente avec cet objectif, en lien avec les collectivités
- **Promouvoir les énergies renouvelables citoyennes comme levier de mobilisation** et d'engagement collectif en faveur de la transition énergétique
- **Lever les freins à la participation active** et l'investissement des collectivités dans les projets d'énergie renouvelable ■

MESURES POUR RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES TERRITOIRES

Dans les territoires, les projets de transition énergétique ont été suspendus durant le confinement à l'image de la majorité des activités économiques. Les projets des collectivités ont été d'autant plus perturbés que la crise sanitaire a chamboulé le déroulement des élections municipales. La période d'inter-mandat s'étant prolongée, aucun nouveau projet structurant n'a pu voir le jour. Toutefois, les services énergie-climat, dans les intercommunalités ou les territoires de projets qui ont la chance d'en avoir, ont pu mettre ce temps à profit pour répondre à des appels à projets, se former en ligne ou préparer l'arrivée des nouveaux élus.

Leur crainte principale est la contraction des moyens alloués à la transition énergétique dans un contexte de raréfaction drastique des ressources financières des collectivités et des acteurs économiques, dont la survie à tout prix risque d'être la priorité numéro un pour relancer la croissance économique et les emplois. D'autres, plus rares sur le terrain, y voient une opportunité d'accélérer le mouvement des transitions territoriales, unique modèle capable de renforcer la résilience des territoires face aux crises à venir et avant tout le changement climatique, dont les scientifiques s'accordent à dire que ses conséquences seront sans commune mesure avec la crise sanitaire actuelle.

1 ~ Dynamiser et enrichir les territoires ruraux

La transition énergétique apporte d'importants bénéfices socio-économiques pour les territoires, comme pour la nation. Elle est un levier puissant pour la cohésion des territoires. La transition énergétique est susceptible de redonner au monde rural un rôle central et dynamique, produisant des ressources et services à son propre bénéfice et exportateur à destination des territoires voisins, notamment urbains. Pour de nombreux territoires, cette transformation en cours est l'un des principaux leviers de nouvelle création de valeur locale, d'attractivité, de dynamisme des ruralités et de recomposition du rôle des collectivités et leurs interactions. A l'inverse, en restant dans une logique de simple consommateur en bout de chaîne, l'énergie pourrait également être une forte menace pour des territoires ruraux fortement consommateurs et vulnérables tant dans le secteur du logement que dans les déplacements. En l'absence de politique locale de l'énergie, chaque euro dépensé dans l'énergie quitte le territoire, appauvrissant non seulement les ménages, mais aussi tout le tissu économique local privé de ce flux financier.

Une dynamique pilotée par une gouvernance territoriale partagée associant les acteurs publics et les acteurs économiques du territoire permet de sceller et faire vivre la coopération. L'association de la population et des acteurs locaux à la prise de décision publique et la réalisation des actions, chacun à son niveau, crée une véritable dynamique territoriale. ■

2 ~ Soutenir l'intelligence territoriale

L'intelligence territoriale, au sens des moyens humains et opérationnels dans les territoires, est au cœur du déploiement de cette transition énergétique territoriale créatrice de richesse pour tous. L'ingénierie d'animation dans les territoires est nécessaire pour construire les coopérations territoriales, mobiliser les acteurs locaux, faire vivre la transversalité, coordonner, assurer le pilotage stratégique et la cohérence des actions mises en œuvre. En matière d'énergie, chaque territoire doit se doter d'un "trio gagnant" : chargé de mission énergie-climat, conseiller en énergie partagé et conseiller info énergie, ainsi que de compétences humaines sur des enjeux plus sectoriels (rénovation de l'habitat, aménagement et urbanisme durables, écomobilité, accompagnement des acteurs économiques, etc). Complémentaire, l'ingénierie technique, juridique et financière doit être mutualisée au plus près des territoires pour susciter et intervenir en amont des principales décisions d'investissement et ainsi conduire à la meilleure mobilisation possible pour le territoire de ses ressources en énergies renouvelables et ses gisements d'économies d'énergie. Les collectivités locales peuvent mutualiser des compétences au sein de structures tierces (agences locales de l'énergie, associations spécialisées, syndicats d'énergie, Parcs naturels régionaux…), pour l'accompagnement technique et méthodologique à l'émergence, et la mise en œuvre de démarches et projets et l'ingénierie de conseil et d'expertise de proximité, en particulier au profit des territoires ruraux. Pour des aspects plus spécialisés (financiers, réglementaires, administratifs, etc), l'appui d'une ingénierie portée par les services de l'Etat est utile en complément. Dans tous les cas, une (petite) équipe en interne à la collectivité est indispensable pour mobiliser ces compétences et coordonner leur intervention.

Financer l'intelligence territoriale n'est pas une dépense à perte mais bien un « investissement productif » qui concourt par ailleurs à de multiples objectifs de politique publique. Dans un contexte de restriction budgétaire, les collectivités locales ont peu de marge de manœuvre pour créer des dépenses de fonctionnement et des postes sur la transition énergétique et le développement économique local. Leur capacité de mobilisation initiale sur ces sujets, surtout en territoire rural, repose essentiellement sur l'accès à des financements externes (Etat, Régions…).

Afin de permettre aux territoires de développer et mettre en œuvre une stratégie énergie - climat dans la durée, et de participer à leur montée en capacité dans la réalisation de leurs actions de la manière la plus autonome possible, il faut affecter des recettes pérennes aux collectivités plutôt que de les subventionner de manière ponctuelle. En effet, seule une lisibilité sur le long terme peut encourager le plus grand nombre de collectivités à se doter d'un véritable projet de territoire, gage de la réalisation effective des actions à la hauteur des enjeux , et disposer des moyens humains pour le faire vivre et l'animer. C'est par ailleurs par ce projet que les collectivités apporteront la confiance nécessaire aux acteurs économiques locaux pour qu'ils s'engagent et investissent dans la transition énergétique et écologique.

- **Allouer une dotation énergie-climat aux collectivités** pour la mise en œuvre de leur stratégie énergie-climat volontaire ou réglementaire. Cette dotation intégrera systématiquement une part dédiée à l'ingénierie d'animation.
- **Conditionner l'attribution de cette dotation à la signature d'un contrat d'objectifs de transition écologique**

entre le territoire et l'Etat s'appuyant sur le plan d'actions du territoire. Ce contrat a vocation à fixer les conditions techniques et financières de mise en œuvre des actions et d'atteinte les objectifs de la stratégie territoriale énergie-climat volontaire ou réglementaire.

- **Permettre aux collectivités locales de créer des fonds locaux de transition énergétique.**

Ces fonds permettront de coordonner les différents financements dont peuvent bénéficier les territoires et rationaliser leur gestion à l'échelle de la collectivité, en évitant l'approche « contrat par contrat » ou « projet par projet ». Ces fonds seront ainsi alimentés par la dotation énergie-climat, les fonds propres des collectivités locales (notamment la fiscalité générée par les énergies renouvelables), des aides des collectivités et institutions partenaires ou encore des partenaires privés (énergéticiens, gestionnaires de réseaux…). Leur gouvernance serait territoriale et partagée en fonction des objectifs du territoire et des financeurs. ■

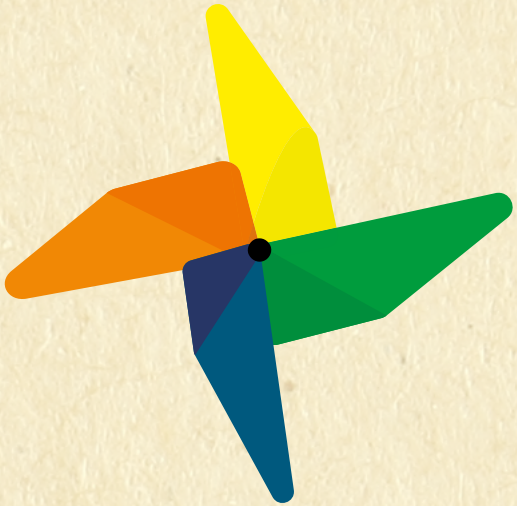

NOTE DE PROPOSITIONS
RÉDIGÉE EN JUILLET 2020

CLER RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE